

## DOMPIERRE : LA FÊTE A LIEU SAMEDI ET DIMANCHE



**DOMPIERRE-LES-ÉGLISES.** On va s'amuser ! Nouveauté cette année, la fête annuelle de Dompierre se déroule durant deux jours. Samedi 25 juillet, à partir de 13 h 30 aura lieu le concours de pétanque. « Danse Musique » proposera des animations tout au long de la journée ainsi qu'un spectacle sur le thème des années 80 lors du bal avant le feu d'artifice à 23 heures. À partir de 19 heures, un repas « entrecôte limousine » (12€) est prévu. Le lendemain, outre un vide-greniers de 7 h 30 à 18 heures, un concours de pêche est programmé à partir de 8 heures. Des nombreuses activités seront dédiées aux plus jeunes. Buvette, mijot, sandwiches sur place. Renseignements : 06.85.29.12.83 (Marlène). ■

**MAGNAC-LAVAL. Randonnée.** L'office de tourisme du Limousin en Marche propose une randonnée gourmande et musicale, avec La Mandragore, samedi 25 juillet. Rendez-vous à 11 h 30 au pôle d'accueil de Magnac-Laval. Prévoir chaussures fermées, chapeau et gourde (très important). Tarifs : 12€/adulte et 8€/enfant. Inscription obligatoire : 05.55.68.59.15 ou 05.55.76.92.66 ■

## Bellac → Pays marchois

**MAGNAC-LAVAL** ■ La Poste et la SEPOL ont adopté des mesures visant à favoriser la nidification de ces oiseaux

# Préserver les hirondelles de fenêtre

La Poste et la SEPOL ont convenu depuis 2014 d'un engagement mutuel pour la préservation des hirondelles de fenêtre. Une illustration concrète de ce partenariat est visible au bureau de poste de Magnac-Laval.

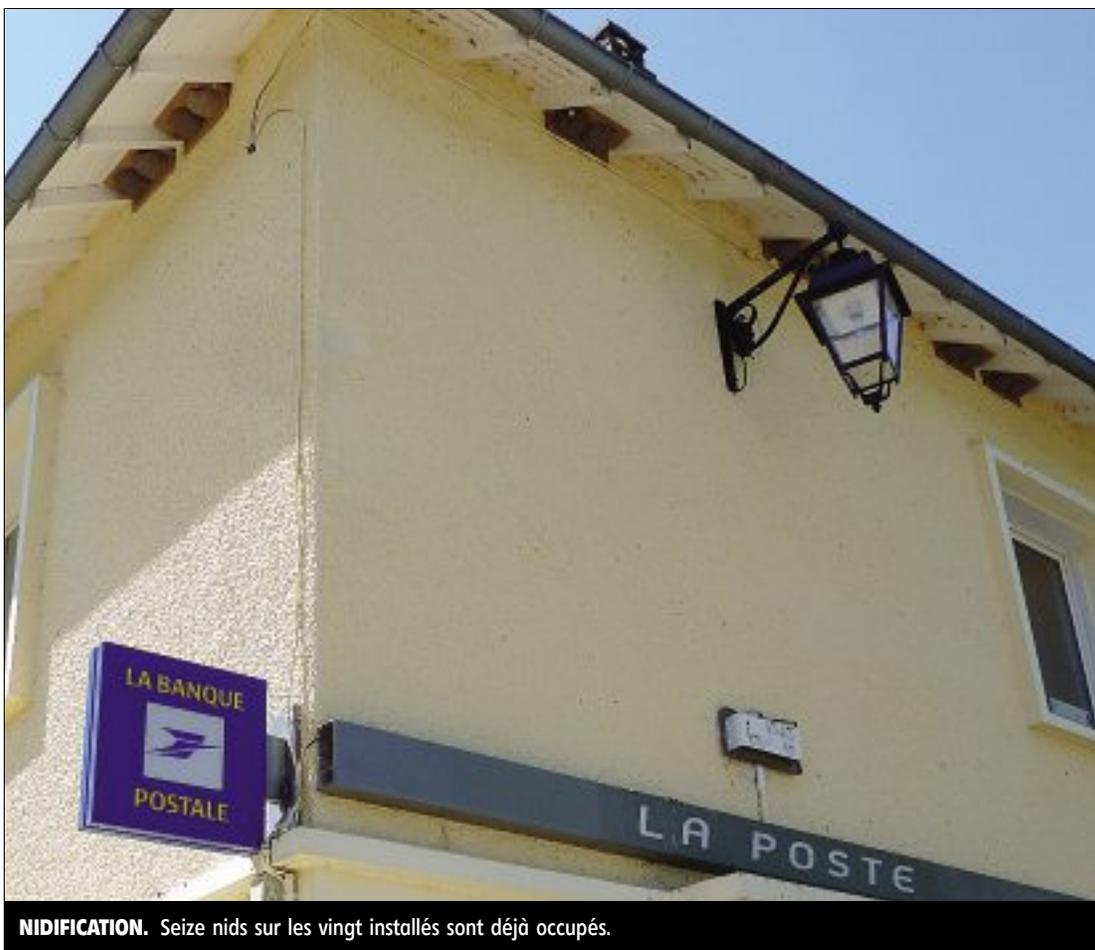
Vingt nichoirs artificiels à hirondelles de fenêtre ont été installés de façon à faciliter l'accueil de ces oiseaux et leur reproduction, à la suite du ravalement de façade dont a bénéficié le bureau de poste de Magnac-Laval.

Afin de protéger les hirondelles de fenêtre, la SEPOL a mis en place depuis 2013 un projet en partenariat avec la DREAL, Limoges Métropole, le Conseil régional, le Conseil départemental de la Corrèze, la Fondation de France ainsi que la Fondation Nature et Découvertes.

### Recensement, préservation et sensibilisation

Ce projet comprend le recensement des colonies par le biais d'enquêtes participatives, la préservation et le renforcement des colonies par la pose de nichoirs et/ou de planchettes antisalissures et la sensibilisation du grand public, des scolaires et des acteurs du bâti.

La Poste et Poste Immo se sont



**NIDIFICATION.** Seize nids sur les vingt installés sont déjà occupés.

associées à cette démarche en signant en juin 2014 une convention de partenariat avec la SEPOL. Elles s'engagent ainsi à ne pas réaliser de travaux pendant les périodes de nidification, à remplacer les nids éventuellement détruits par des nids artificiels et à effectuer le recensement des sites concernés par

la nidification des hirondelles lors des visites d'immeubles par les inspecteurs de parc.

Le bureau de poste de Magnac-Laval devait bénéficier en 2014 d'un ravalement de façade, occasionnant la destruction des nids d'hirondelles présents sous la corniche de l'établissement.

En accord avec la SEPOL, les

travaux ont été avancés de plusieurs semaines afin de préserver la nidification des hirondelles ; les nids naturels ont été remplacés par une vingtaine de nids artificiels, dont l'achat a été pris en charge par Poste Immo. Des planchettes anti-salissures ont également été installées.

Ce printemps, plusieurs couples ont à nouveau élu domicile dans les nouveaux nids installés au bureau de poste : 16 sur 20 sont ainsi occupés.

Afin de signaler cet engagement, une plaque vient d'être apposée en façade du bureau de poste. Elle permettra également de sensibiliser les clients à la préservation de la biodiversité et indirectement, au projet en faveur des hirondelles. ■

➔ **En détail.** Pour en savoir plus sur le projet de la SEPOL, rendez-vous sur <http://hirondelles.sepol.fr>

### ENJEU

**Préserver la biodiversité.** Voyant ses effectifs diminuer régulièrement, l'hirondelle de fenêtre est une espèce classée « en déclin » par l'European Bird Census Council. Elle bénéficie donc, par la loi du 10 juillet 1976, art. L411-1 et suivants, d'un statut de protection : il est ainsi interdit de détruire ou de porter atteinte aux hirondelles, ainsi qu'à leurs nids ou à leurs couvées, sous peine de poursuites judiciaires. L'hirondelle de fenêtre construisant ses nids sphériques contre les murs des bâtiments (sous un avant-toit, une corniche, un balcon, ou plus rarement sous une fenêtre), sa cohabitation avec l'homme demeure problématique, principalement à cause des déjections qu'elle produit et qui maculent les murs et les trottoirs durant la période de reproduction (3 à 4 mois, entre mai et août).

## Mortemart : on a peint dans les rues du village

**MORTEMART.** L'association « Mortemart-Tourisme en Limousin » avait convié, dimanche 19 juillet, les peintres amateurs et professionnels à venir croquer l'un des plus beaux villages de France. En effet, Mortemart offre de nombreux monuments et sites dont un artiste peut s'inspirer. Les œuvres ont été exposées à partir de 16 h 30 sous la vieille halle, afin que le public puisse désigner le grand prix de Mortemart. Les prix ont été remis par Marie-Catherine Barret-Bonnin, présidente de l'association en présence de Nicole Gontier, maire de la commune. Catégorie dessin, pastel, technique à sec : Cécile Rey de Mortemart. Huile, acrylique et gouache : Véronique Alexeline de Mortemart. Aquarelle, technique à l'eau et encre : Sandrine Audevard de Limoges, devant Catherine Méryllou de Montrou-Sénard. Moins de 15 ans : Rose Ponzio, en vacances. Le grand prix du public a été attribué à Cécile Rey qui sera invitée à produire cinq de ses œuvres à l'exposition d'été 2016 au château. Les quatre autres artistes pourront exposer, à la même manifestation, leur tableau peint ce 19 juillet.

